

Décision

Générale

colonial

Décision n° 17-481-1936 Passages.

n° 17-481-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 décembre 1936

Numéro JO
n° 481 du 31/12/1936

Date du numéro
31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

un passage en 1re classe, à destination de Marseille, est accordé à M. Monnet (A lain), pharmacien lieutenant 1er échelon, hors cadres, qui compte deux ans, un mois, et vingt-cinq jours de séjour ininterrompu à la colonie.